

Mme C. Vanderlinden,
CRIDES-Jean Renauld
Faculté de droit, place Montesquieu 2,
1348 Louvain-la-Neuve

Renseignements pratiques

Lieu

Auditoires More, place Montesquieu – 1348 Louvain-la-Neuve

Accès

De Bruxelles/Namur: Autoroute E411, direction Namur/Bruxelles, sortie n° 8a, Louvain-la-Neuve. Une signalisation est prévue à partir de la Nationale 4.

Parkings Louvain-la-Neuve

Choisir le parking *Grand Place* ou *Grand Rue*. Les frais de parking sont compris dans les frais d'inscription. Les participants à l'après-midi d'études recevront une carte de parking.

Plan de Louvain-la-Neuve : <http://www.uclouvain.be/68206.html>

Documentation

Un dossier reprenant les contributions sera remis aux participants. Les actes du colloque seront ensuite publiés dans un numéro de la Revue pratique des sociétés.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription s'élèvent à :

- 100 € pour la participation à la journée d'études et le dossier reprenant les contributions ;
- 150 € pour la participation à la journée d'études, le dossier reprenant les contributions et le numéro de la Revue pratique des sociétés, envoyé sans frais et sans formalités ;
- gratuit pour les étudiants de l'U.C.L., les chercheurs et les doctorants.

Les droits d'inscription sont à verser au compte n° 001-5240776-39 intitulé : « CRIDES Droit financier ».

Dans le cadre de la formation permanente, une attestation est délivrée aux personnes concernées IEC, IPCF et Barreaux.

Une réponse est souhaitée pour le 15 mars 2011 au plus tard.

Le bulletin d'inscription peut être adressé par télécopie à Madame Catherine Vanderlinden au 010/47 47 57 ou par e-mail à l'adresse : catherine.vanderlinden@uclouvain.be

Secrétariat

Madame C. VANDERLINDEN

Faculté de Droit UCL,

CRIDES-Jean Renauld

Place Montesquieu 2

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: 010/47 47 58

Fax: 010/47 47 57



CRIDES-Jean Renauld

Droit Financier

Évolutions récentes : Supervision des marchés financiers, délits d'initiés et prospectus

Après-midi d'études
Jeudi 31 mars 2011

L'importance de la crise financière de 2008 a montré la nécessité de transformer profondément la réglementation applicable au secteur financier.

Différentes réformes sont menées aux niveaux mondial, européen et belge, afin de restaurer la confiance des investisseurs dans les marchés financiers.

L'objectif de l'après-midi d'études est de faire le point sur quelques-uns des chantiers les plus en vue et de s'interroger sur l'avenir du secteur financier.

14 h 00 Accueil des participants

Y. DE CORDT, Président du CRIDES-Jean Renault, Professeur à l'U.C.L., Avocat

L'évolution du cadre de la supervision des marchés financiers suite à l'adoption de la loi du 2 juillet 2010

14 h 15 La nouvelle architecture de supervision du secteur financier en Belgique : les nouvelles compétences de la Banque Nationale et de la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA)

M. FYON, Maître de conférences à l'U.C.L. et Avocat

14 h 50 L'imposition d'amendes administratives par la CBFA : composition et compétences de la commission des sanctions - les nouvelles règles de procédure

A. DIRKX, Collaboratrice scientifique au CRIDES-Jean Renault et Conseiller à la CBFA

15 h 30 Débat

15 h 45 Pause-café

Les évolutions en matière de réglementation relative aux délits d'initiés et au prospectus

16 h 00 La révision de la directive abus de marché et l'évolution de la jurisprudence en matière de délits d'initiés (l'arrêt Spector) - Quels enseignements en tirer ?

Ph. LAMBRECHT, Maître de conférences à l'U.C.L. et Administrateur-Secrétaire Général de la Fédération des entreprises de Belgique

16 h 30 La nouvelle directive prospectus

M. DUPLAT, Maître de conférences à l'U.C.L. et Avocat

17 h 05 Débat

17 h 20 Conclusions
Ph. LAMBRECHT

Bulletin d'inscription

A renvoyer ou à faxer (010/47.47.57) avant le 15 mars 2011 à:
Madame C.VANDERLINDEN, secrétaire du CRIDES-Jean Renault, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain, place Montesquieu, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve
courriel : catherine.vanderlinden@uclouvain.be

Nom

Prénom

Profession

Adresse

Code postal

Localité

Téléphone

Fax

Courriel

participera à l'Après-midi d'études du jeudi 31 mars et verse la somme de :

150 € - avec le numéro de la Revue pratique des sociétés

100 € - sans le numéro de la Revue pratique des sociétés

gratuit – étudiants de l'U.C.L., chercheurs et doctorants

au compte bancaire n° 001-5240776-39 intitulé : « CRIDES Droit financier » et le nom de la personne inscrite, si celle-ci n'effectue pas personnellement le paiement (dans ce cas préciser l'organisme qui prend les frais en charge).

Date :

Signature :